

REVUE
DE LA
NUMISMATIQUE
BELGE,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE,
PAR MM. R. CHALON, L. DE COSTER ET CH. PIOT.

—
2^e SÉRIE. — TOME III.



BRUXELLES,
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE D'AUG. DECQ,
9, RUE DE LA MADELEINE.

—
1853

UN DÉPÔT

DE

MONNAIES DU DOUZIÈME SIÈCLE,

TROUVÉ A SAINT-AYBERT.

PL. I, FIG. 1 à 7.

Les numismates regardent, avec raison, comme un renseignement précieux, la nomenclature exacte d'un dépôt monétaire. C'est une des données employées avec le plus de succès pour déterminer l'âge des pièces dont les légendes ne sont pas assez explicites, ni le style du type assez prononcé. Malheureusement, il devient, de jour en jour, plus difficile de connaître et de constater la composition de semblables dépôts. Les amateurs ou les personnes qui ont le hasard de mettre *la main sur une trouvaille*, se donnent bien garde de publier leur bonne fortune, et surtout de dire quelles pièces et combien de pièces se trouvent en leur possession. L'exploitation du trésor d'abord; la science après.

Les lecteurs de la *Revue* nous sauront quelque gré, sans doute, d'avoir profité de l'occasion si rare de décrire un dépôt de monnaies. Peu considérable, il est vrai, par le nombre, mais offrant quelques types inconnus, et appartenant à la première moitié du XII^e siècle, ce petit trésor fut

trouvé à Saint-Aybert, près de Crespin, département du Nord, en démolissant une chapelle qui avait été construite par Burchard, évêque de Cambrai, de 1115 à 1131. Le dépôt, qui formait une seule masse, un seul enfouissement, comprenait environ cinquante pièces dont les deux tiers furent négligées, détruites ou dispersées, comme n'offrant aucun intérêt à cause de leur état d'oxydation pulvérulente. Seize pièces, mieux conservées, devinrent la propriété d'un archéologue distingué, M. Dartevelle, curé de Montrœul-sur-Haine, qui voulut bien nous les communiquer et nous permettre de les publier dans la *Revue*.

M. Dartevelle, qui a vu la place où se trouvaient les pièces dans les fondations de la chapelle de Burchard, estime que leur enfouissement remonte à la construction même de ladite chapelle, c'est-à-dire qu'il est antérieur à 1131. Parmi les pièces, de date certaine, qui composaient ce dépôt, se trouvent trois deniers de Lambert, contemporain de Burchard et évêque de Tournai de 1112 à 1123.

Ces deux prélats assistèrent, en 1120, au concile de Beauvais, tenu pour les trois métropoles de Rouen, de Reims et de Sens, et présidé par le légat Conon. Douze évêques se trouvaient à ce concile : Guillaume de Châlons, Geofroid de Chartres, Gerbert de Paris, Henri d'Orléans, Enguerrand d'Amiens, Robert d'Arras, Jean de Téroüenne, Lambert de Tournai, Burchard de Cambrai, Barthélemy de Laon et Lisiard de Soissons. Nous attachons quelque importance à reproduire cette liste à cause des trois monnaies muettes d'évêques qu'on rencontre dans le dépôt de Saint-Aybert, et qu'on pourrait peut-être attribuer à quel-

ques-uns de ces prélats. Voici la description des pièces qui nous ont été confiées par M. le curé Dartevèlle :

I.

Peigne champenois ; à droite un \mathfrak{X} couché entre deux annelets ou deux O : CASTRI PRVVINIS.

— Croix dans un cercle et anglée de deux globules, d'un A et d'un ω : + TEB \mathfrak{X} L \mathfrak{X} COMES.

A. 1.10. — Un exemplaire.

Denier attribué par Duby, pl. LXXVII, n° 1, à Thibaut V, roi de Navarre et comte de Champagne, de 1253 à 1270, mais qui doit appartenir à l'un de ses prédécesseurs du même nom, sans doute à Thibaut II, de 1125 à 1152.

II.

Dans le champ un monogramme que M. Lelewel prétend être celui de Thibaut, comte de Champagne : + \mathfrak{P} RE-
 \mathfrak{C} TS CIVI \mathfrak{M} TS.

— Croix anglée de deux globules et de deux espèces de clous : + \mathfrak{B} E \mathfrak{T} \mathfrak{M} VS \mathfrak{P} E \mathfrak{T} \mathfrak{R} VS.

A. 0.98. — Un exemplaire.

Voir DUBY, pl. XI, n° 4 et 5 ; LELEWEL, pl. VIII, n° 8. M. Lelewel combat l'opinion de ceux qui avaient voulu voir, dans ce denier, une monnaie épiscopale. Le monogramme dans lequel on cherchait le nom d'un évêque n'est que celui d'un comte Thibaut. On sait que saint Pierre était le patron de la cité de Troyes et que la pré-

sence de ce nom sur la monnaie du comte n'a rien d'impossible ni d'inusité.

III.

Tête de profil à droite, au-devant une crose épiscopale :
+ LAMBERTI.

— Croix dans un cercle, anglée de deux T et de deux S :
+ MONETAΘ. (*Moneta episcopi Lamberti.*)

A. 0.50. — Trois exemplaires, dont un un peu varié. La crose est placée plus perpendiculairement.

Denier d'argent de Lambert, évêque de Tournai, 1112-1121. Cette pièce a été décrite et gravée, dans la *Revue de* 1846, par notre illustre maître J. Lelewel. (*Voir pl. VI, nos 4 et 5.*) On est assez généralement d'accord de voir dans les lettres T. S. T. S. de la croix, deux fois le mot *Tornacus*.

IV.

Dans le champ les lettres A. M. B placées en triangle : CIVIVM.

— Croix anglée de quatre S. + MONETΛ.

A. 0.50. — Un exemplaire.

Ce petit denier avait été attribué à Amiens, et les légendes étaient interprétées par *moneta civium ambianensium*. (*Voir Ducange, pl. XXII, n° 5.*) Dans une brochure récemment publiée, M. Vanhende, de Lille, revendique pour sa ville cette petite monnaie toute flamande de type et de poids. Il explique les AMB ou BAM par *Baldwinus Monetarius*.

V.

LVDOVICVS REX, dans le champ :

NCO **FRN**

— Croix dans un cercle : + **PÆRISI CIVIS**.

A. 1.10. — Un exemplaire.

Denier donné à Louis VIII, 1225-1226, par Ducange (voir pl. VI, n° 11), mais qu'il faudrait rendre à Louis VI, 1108-1137, pour expliquer sa présence dans ce dépôt. On sait au reste que rien n'est plus contesté et plus incertain que l'attribution de ces monotones pièces françaises sous une suite de rois portant le même nom.

VI.

Type chartrain, sans légende.

— Croix dans un cercle : ✠ **CARTIS CIVITAS**.

A. 0.70. — Un exemplaire, à fleur de coin.

Obolé de Chartres. (Voir M. CARTIER, *Monnaies au type chartrain*, pl. III, n° 8.)

VII.

Évêque de face tenant la crosse de la main droite et levant la main gauche ; sans légende.

— Croix dans un cercle anglée de quatre globules : . . .

RN2.

A. 0.48. — Un exemplaire.

Ce petit denier est tout à fait neuf, mais par malheur le

coin du revers a glissé sur le flanc et les deux ou trois premières lettres ne sont pas marquées. Serait-ce **TORN**AcuS? (Voir pl. I, fig. 1.)

VIII.

Personnage de face, assis et tenant une croix de la main droite. Sans légende.

— Buste de face accosté de deux quartefeuilles. Sans légende.

A. 0.43. — Un exemplaire.

Ce petit denier muet a une physionomie toute liégeoise. C'est sans doute l'empereur d'un côté et l'évêque de l'autre, comme sur la monnaie d'Otbert et de Henri que nous avons donnée dans la *Revue de la numismatique française* de 1841. (Pl. I, fig. 2.)

IX.

Nous renonçons à décrire ce petit denier, préférant renvoyer à la pl. I, fig. 3, où l'on a cherché à reproduire fidèlement cet hiéroglyphe numismatique.

A. 0.40. — Un exemplaire.

X.

Semi-bractéate indéchiffrable que nous avons fait graver pl. I, fig. 4, afin de faciliter la lecture d'un second exemplaire, s'il se rencontre.

A. 0.80. — Un exemplaire.

XI.

Buste d'archevêque, vu de face, tenant la crosse de la main droite et de la gauche une espèce de boule, sans légende.

— Bâtiment à trois tours, sans légende.

A. 0.43. — Deux exemplaires un peu usés.

Nous donnons pl. I, fig. 5, cette monnaie muette qu'on déterminera peut-être en la comparant à d'autres pièces portant des légendes.

XII.

Bâtiment à trois tours offrant quelque analogie avec le type des deniers de Cologne, sans légende.

— Croix recroisettée ou plutôt terminée par des E lunaires fermés. Autour une légende dont toutes les lettres sont bien marquées et se lisent : $\text{GID} \text{REIOAI}$.

A. 0,50. — Un exemplaire, à fleur de coin.

Au premier aspect la légende de cette jolie obole paraît devoir se lire facilement, mais une comparaison attentive avec les deux deniers *au même type* que possède M. le major Meyers, nous a convaincu que l'énigme était encore impénétrable. Nous avons cherché à rendre, sur la planche, les lettres telles qu'elles sont sans en faciliter la lecture. (Voir pl. I, fig. 6.)

XIII.

Dans le champ HIV (HVG0) : + $\text{SE}^\circ \text{S PAVLVVS}$.

00

— Croix cantonnée de deux tiges d'avoine qui coupent la légende : ✠ MON ✠ ⓄM̄T ✠.

A. 1.20. — Un exemplaire.

Ce denier d'argent de Hugues II, comte de Saint-Pol, 1083-1126, est une curieuse variété de celui qu'a donné M. Rigollot dans la *Revue de la numismatique française*, année 1850, pl. V, n° 1. Il en diffère en ce que, sur le denier de M. Rigollot, la légende du revers, MONETA, est rétrograde, et aussi par les lettres S^o S de l'avvers, qui dans l'exemplaire de M. Rigollot sont SCS. Nous avons pensé qu'il était utile de constater l'existence de cette variété en la consignant dans les planches de la Revue. (*Voir pl. I, fig. 7.*)

Aucune de ces pièces, comme on le voit, ne contredit positivement l'opinion émise par M. Darteville sur l'époque de leur enfouissement. Qu'il nous soit permis, en terminant cette courte notice, d'exprimer à M. le curé de Montrœul toute notre gratitude pour sa bonne communication. Puisse son généreux exemple être suivi par d'autres amateurs!

R. CHALON.

